

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 30 octobre 2019 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Édifice Lucien-Saulnier**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Valérie Plante, Mairesse  
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif  
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif  
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif  
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif  
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif  
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif  
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif  
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif  
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif

**ABSENCE :**

Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Isabelle Gauthier, Chef de division par intérim - soutien aux instances  
Me Emmanuel Tani-Moore, Greffier adjoint  
M. Serge Lamontagne, Directeur général  
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements  
Mme Peggy Bachman, Directrice générale adjointe - Qualité de vie  
Mme Diane Bouchard, Directrice générale adjointe - Services institutionnels  
Mme Caroline Bourgeois, conseillère associée  
Mme Marianne Giguère, conseillère associée  
Mme Sophie Mauzerolle, conseillère associée  
Mme Suzie Miron, conseillère associée  
M. Alex Norris, conseiller associé  
Mme Marie-Josée Parent, conseillère associée  
M. Hadrien Parizeau, conseiller associé  
M. Craig Sauvé, conseiller associé  
M. François Limoges, leader de la majorité

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE19 1631**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 30 octobre 2019, en y retirant les articles 12.001 à 12.006, et en y ajoutant l'article 50.001.

Adopté à l'unanimité.

**CE19 1632**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 2 octobre 2019.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE19 1633**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 9 octobre 2019.

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE19 1634**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 11 octobre 2019.

Adopté à l'unanimité.

10.004

---

**CE19 1635**

Vu la résolution CA19 170252 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce en date du 7 octobre 2019;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Remorquage O Secours inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la location de quatre remorqueuses avec opérateur pour le déplacement des véhicules lors des opérations de déneigement, dans le secteur régié de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, pour les années 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022, avec option de renouvellement pour deux périodes de 12 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 470 567,66 \$ incluant les taxes, l'indexation et tous les frais accessoires le cas échéant, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17650 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1198268002

---

**CE19 1636**

Vu la résolution CA19 08 0474 du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent en date du 1<sup>er</sup> octobre 2019;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'exercer l'option de prolongation, d'une période d'un an, des contrats accordés à Les Déneigements et Remorquages S.M.G.R. (1990) inc. et Groupe Direct Ouest inc. / Transport Goineau inc. (appel d'offres 18-17040) ainsi qu'à M.J. Contach enr. et Les Déneigements et Remorquages S.M.G.R. (1990) inc. (appel d'offres 18-17242) pour le service de remorqueuses lors des opérations de déneigement pour la saison 2019-2020, pour un montant de 269 328,96 \$;
- 2 - d'autoriser une dépense additionnelle de 4 039,93 \$, taxes incluses, représentant l'indexation de 1,5% majorant ainsi le montant total des contrats à 273 368,89 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1193679011

---

**CE19 1637**

Vu la résolution CA19 22 0287 du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest en date du 15 octobre 2019;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Remorquage Centre-Ville inc, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat de location de deux remorqueuses avec opérateurs, pour les saisons hivernales 2019-2020 et 2020-2021, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 391 215,04 \$, taxes et indexation incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17650 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'accorder à 9216-1686 Québec inc., deuxième plus bas soumissionnaire conforme, un contrat de location de deux remorqueuses avec opérateurs, pour les saisons hivernales 2019-2020 et 2020-2021, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 414 234,23 \$, taxes et indexation incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17650 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1190663001

---

**CE19 1638**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'exercer l'option de prolongation prévue au contrat de gestion du Complexe sportif Marie-Victorin conclu avec Conception et gestion intégrées inc. (CM16 1077), pour un deuxième terme d'un an, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 et d'autoriser à cet effet une dépense additionnelle maximale de 1 429 527 \$, taxes incluses, majorant ainsi le montant total du contrat de 5 582 822 \$ à 7 012 349 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1192100001

---

**CE19 1639**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 12 mois, pour un service, sur demande, d'installation et de démontage d'équipements de radiocommunication sur les véhicules d'urgence du Service de police de la Ville de Montréal;
- 2- d'accorder à Communication J. Poissant enr., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17702 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA), et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1194922016

---

**CE19 1640**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'exercer, en simultanément, les deux options de renouvellement de 12 mois chacune, du 1<sup>er</sup> novembre 2019 au 30 octobre 2020 et du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 31 octobre 2021, de l'entente-cadre conclue avec 1714141 Alberta Ltd (Les Pétroles Parkland) (CG17 0265), pour la fourniture, sur demande, de biodiesel et de diesel clair dans le cadre d'un regroupement d'achat piloté par la Société de transport de Montréal – Montant estimé de la dépense : 11,7 M\$;
- 2- d'imputer les dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1194922017

---

**CE19 1641**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 129 370,71 \$, taxes incluses, pour la réfection du chalet du parc La Fontaine, dans le cadre du contrat accordé à Corporation de construction Germano (CM18 0375), majorant ainsi le montant total du contrat de 4 480 630,04 \$ à 4 610 000,75 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser le transfert d'une somme de 129 370,71 \$, taxes incluses, du poste des dépenses incidentes vers le poste des dépenses contingentes;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1195965001

---

**CE19 1642**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à 9140-2594 Québec inc. (Construction Arcade), plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour l'exécution des travaux de déplacement de la conduite de refoulement à la station de pompage Belfroy, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 238 343,18 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 2019-04-TR;
- 2- d'autoriser une dépense de 47 668,64 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 4 766,86 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1193438017

---

**CE19 1643**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à C.M.S. entrepreneurs généraux inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour l'exécution des travaux d'installation de regards de dérivation des eaux pluviales par temps sec, dans le parc Toe-Blake à Montréal-Ouest, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 292 036,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public CP19068-176422-C;
- 2- d'autoriser une dépense de 58 407,30 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

- 3- d'autoriser une dépense de 25 000 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1193438028

---

#### **CE19 1644**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 15 209,25 \$, taxes incluses, pour les services professionnels en architecture et en ingénierie, pour la conception et la surveillance des travaux correctifs à la suite d'un bris accidentel et imprévu d'un conduit hydraulique d'ascenseur dans la dalle, lors des travaux d'aménagement de la bibliothèque Henri-Bourassa, dans le cadre du contrat accordé à CGA architectes inc. et FNX-Innov. (CE18 0150), majorant ainsi le montant total du contrat de 198 012,41 \$ à 213 221,66 \$, taxes incluses;
- 2- d'approuver un projet d'addenda no 1 modifiant la convention de services professionnels à cet effet;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1198183002

---

#### **CE19 1645**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de trois ans, avec Infrastructel inc., pour la fourniture, sur demande, des services de surveillance de travaux dans le cadre de la construction de nouveaux réseaux et de l'enfouissement des fils aériens;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel Infrastructel inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 1 550 782,80 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1697 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3- d'autoriser le président de la Commission des services électriques de Montréal à signer le projet de convention pour et au nom de la Ville;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1190649011

---

**CE19 1646**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre de services professionnels avec Simo Management inc., pour l'inspection de puits d'accès par caméra 360 degrés, dans le cadre de projets de construction, de reconstruction ou de modification du réseau souterrain de la Commission des services électriques de Montréal;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel Simo Management inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 217 440,72 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1701 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3- d'autoriser le président de la Commission des services électriques de Montréal à signer le projet de convention pour et au nom de la Ville;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1198541001

---

**CE19 1647**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la Ville de Montréal à signer un protocole d'entente avec Innovation ENCQOR inc. pour la mise en place conjointe du Laboratoire urbain 5G, avec options de prolongation au besoin;
- 2- d'autoriser le directeur du Laboratoire d'innovation urbaine de la Ville à signer ledit protocole d'entente et tous documents relatifs, pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1195890004

---

**CE19 1648**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et la Communauté métropolitaine de Montréal pour l'installation d'une station de mesure limnimétrique au parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard, pour une période de dix ans, débutant à la date de la signature de la convention par toutes les parties.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1194352001

---

**CE19 1649**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser Espace pour la vie à offrir aux visiteurs de ses installations de faire un don à la Fondation Espace pour la vie lors de l'achat de billets d'entrée sur la billetterie en ligne ainsi qu'aux futures bornes d'achat sur les sites;
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville et la Fondation Espace pour la vie à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1196157005

---

**CE19 1650**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'abroger les points 1 et 3 de la résolution CG18 0685, du 20 décembre 2018;
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et la Ville de Montréal établissant les modalités d'implication des parties relativement au versement d'une aide financière à la Ville, d'un montant maximum de 35 000 000 \$ visant la réalisation des travaux reconnus admissibles pour le projet d'aménagement et de mise en valeur de l'île Sainte-Hélène, legs du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, et devant être complété avant le 31 décembre 2019;
- 3- d'autoriser le directeur général, monsieur Serge Lamontagne, à signer le protocole d'entente avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, pour et au nom de la Ville et l'autoriser à signer le formulaire d'attestation du respect des obligations du protocole d'entente;
- 4- de confirmer que les mesures de contrôle et de mitigation mises en place dans le cadre du projet lui permettent de respecter ses engagements de mai 2017 à cet égard.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1197862004

---

**CE19 1651**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver l'entente de confidentialité entre la Ville de Montréal et chacun des membres du Comité consultatif sur le climat de Montréal inscrits au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1197534006

---



**CE19 1652**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le projet de convention de prolongation du contrat de prêt de local par lequel la Ville prête, à titre gratuit, au Centre communautaire des femmes sud-asiatiques, pour une période additionnelle de 3 ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, un local d'une superficie de 3883,29 pieds carrés, au 2<sup>e</sup> étage de l'immeuble sis au 1035, rue Rachel Est, à des fins communautaires, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention de prolongation du contrat de prêt de local.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1194069020

**CE19 1653**

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder un soutien financier totalisant une somme de 7 300 \$ aux trois organismes ci-après désignés pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, pour les activités de plein air et événementielles sélectionnées, dans le cadre du Programme de soutien aux initiatives locales d'activités de plein air liées au Plan de l'eau 2015-2019 - dépôt du 15 septembre 2019 :

**Demandes récurrentes**

<b>Activité</b>	<b>OBNL demandeur</b>	<b>Soutien recommandé</b>
<b>Volet 1 - Activités de plein air</b>		
Parcours thématiques nautiques	GUEPE	3 500 \$
Jeunes pagayeurs pour la vie	Eau vive Québec	3 500 \$
<b>Volet 2 - Activités événementielles</b>		
105e régata annuelle	Club de canotage Cartierville	300 \$

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1195978003

**CE19 1654**

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder un soutien financier maximal de 90 000 \$ à l'organisme Communautaire pour la planification des événements FAB 16 et FAB City, qui auront lieu à Montréal du 27 juillet au 2 août 2020 et du 31 juillet au 2 août 2020 respectivement;

2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Adopté à l'unanimité.

20.020 1191084003

---

**CE19 1655**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 5 500 \$ à l'organisme Auberge communautaire Sud-Ouest, afin d'organiser, pour l'année 2019, la 30<sup>e</sup> édition de la « Nuit des sans-abri de Montréal », dans le cadre du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale ;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1191535007

---

**CE19 1656**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 25 000 \$ à l'organisme Rue Action Prévention Jeunesse, pour l'année 2019, afin de réaliser le projet « Jeux de la rue - hiver 2020 » pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 30 avril 2020, dans le cadre de l'Entente administrative pour l'accueil et l'intégration des immigrants conclue entre le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et la Ville de Montréal - MIDI-Ville (2018-2021) - Édition 2019 du Programme d'intervention de milieu pour les jeunes 12-30 ans (PIMJ 2019);
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1198405002

---

**CE19 1657**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder, à même le budget de fonctionnement, un soutien financier non récurrent de 10 000 \$ à l'organisme Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU) dans le cadre du Congrès INFRA 2019, qui se tiendra du 2 au 4 décembre 2019 à Montréal;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1198020005

---

**CE19 1658**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 55 000\$, à l'organisme Vélo Québec Association pour la réalisation d'une étude permettant de dresser un portrait de l'état du vélo au Québec en 2020, incluant un volet sur l'évolution de l'utilisation du vélo à Montréal;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1194368009

---

**CE19 1659**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 15 000 \$ à l'Association québécoise Zéro Déchet pour le projet « Festival Zéro Déchet de Montréal 2019 (3<sup>e</sup> édition) »;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versements de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1192937005

---

**CE19 1660**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 20 000 \$ au Conseil des industries bioalimentaires de l'Île de Montréal, pour la réalisation de l'événement « Journée CIBIM\_Innovation » qui se déroulera le 14 novembre 2019;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1197956002

---

**CE19 1661**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver un projet d'entente de partenariat portant sur l'itinérance dans la métropole 2019-2023 entre la ministre de la Santé et des Services sociaux, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal et la Ville de Montréal, d'un montant total de 5 450 000 \$, dont 5 250 000 \$ provenant du Ministère et 200 000 \$ provenant de la Ville;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1198489001

---

**CE19 1662**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le règlement du concours de design visant le réaménagement de l'avenue McGill College et autoriser le lancement du concours.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1196194004

---

**CE19 1663**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la réception d'une contribution financière de 4 200 \$ en provenance de la Fondation du Jardin et du Pavillon japonais de Montréal et la réception d'une contribution financière de 6 650 \$ en provenance de la Société du Jardin de Chine pour bonifier la programmation de ces deux jardins culturels du Jardin botanique de Montréal;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de dépenses au Service de l'Espace pour la vie, équivalent au revenu additionnel;

- 3- d'imputer ce revenu et cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1193815002

---

**CE19 1664**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le déplacement de trois postes cols blancs permanents d'agent de communications sociales, dont le code d'emploi est 706310, de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal vers la Division des opérations 311 de la Direction de l'expérience citoyenne et du 311 au sein du Service de l'expérience citoyenne et des communications, et ce, à compter du 23 novembre 2019;

de recommander au conseil municipal :

- 2- d'autoriser un virement budgétaire totalisant 27 004 \$ pour l'année 2019 en provenance de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal vers la Division des opérations 311 de la Direction de l'expérience citoyenne et du 311 au sein du Service de l'expérience citoyenne et des communications;
- 3- d'autoriser un ajustement de la base budgétaire de l'ordre de 238 200 \$, pour l'année 2020 et les années subséquentes.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1196376004

---

**CE19 1665**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- de retenir les services professionnels de la firme DHC Avocats afin de représenter les intérêts de la Ville de Montréal dans le cadre de la contestation de l'évaluation foncière du Stade Saputo et du site d'entraînement de l'Impact, pour la phase du dossier relative à l'audition au mérite devant le TAQ;
- 2- de réserver la somme de 318 437 \$ (taxes et déboursés inclus), pour les services professionnels de la firme DHC Avocats;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1197926001

---

**CE19 1666**

Il est

**RÉSOLU :**

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur de la Ville sur la délégation du conseil de la Ville aux conseils d'arrondissement de certains pouvoirs relatifs à des parcs et équipements ainsi qu'à l'aménagement et au réaménagement du domaine public dans le secteur du centre-ville (08-056) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente;

de recommander au conseil municipal :

- 1- de décréter que le conseil municipal exerce les compétences de la Ville à l'égard de l'esplanade Clark, place publique délimitée par les rues Sainte-Catherine, Clark et De Montigny et ce, conformément à l'article 94 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*;
- 2- d'approuver le budget d'opération de l'esplanade Clark;
- 3- d'ajuster la base budgétaire du Service de la gestion et de la planification immobilière par l'ajout, pour l'année 2020, d'un montant de 219 152 \$ récurrent et d'une somme supplémentaire récurrente, de 346 991 \$ nette de ristourne à partir de 2021, pour un total net de 566 143 \$, par année;
- 4- d'ajuster la base budgétaire de l'arrondissement de Ville-Marie par l'ajout, d'un montant récurrent de 182 627 \$, pour l'année 2020, et d'une somme supplémentaire récurrente de 401 779 \$, à partir de 2021, pour un total net de 584 406 \$, par année;
- 5- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1191103006

---

**CE19 1667**

Il est

**RÉSOLU :**

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 10 000 000 \$ afin de financer les travaux du Programme de réaménagement du parc du Mont-Royal », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1194750001

---

**CE19 1668**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter une résolution pour déterminer que toute personne spécifiquement désignée par le directeur général de la Société de transport de Montréal (STM), soit autorisée à délivrer des constats d'infraction sur le territoire de l'agglomération de Montréal en application de la loi et la réglementation de la STM et l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM).

Adopté à l'unanimité.

40.003 1192259001

---

**CE19 1669**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « place Emmett-Johns », la place non nommée qui accueille la station de métro Papineau, bordée par les rues Dorion, Cartier et Sainte-Catherine Est et le boulevard De Maisonneuve Est, et constituée des lots 2 203 458 et 2 197 126 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Ville-Marie.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1194521001

---

**CE19 1670**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la nomination de monsieur Richard Grenier à titre de directeur du Service des technologies de l'information dans la fourchette salariale FM13 (149 779 \$ - 187 226 \$ - 224 670 \$), à compter du 30 octobre 2019, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal;
- 2 - d'autoriser le directeur général adjoint (DGA) de la Direction générale adjointe Service aux citoyens à signer le contrat pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1197022003

---

**CE19 1671**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les décisions déléguées concernant la conclusion de contrats relatifs à la location et aux aliénations d'immeubles, couvrant la période du 1<sup>er</sup> septembre au 30 septembre 2019, conformément au Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004)

Adopté à l'unanimité.

60.001 1198078014

---

**CE19 1672**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport trimestriel sur les mainlevées, couvrant la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 septembre 2019, le tout conformément à l'encadrement administratif C-OG-SCARM-D-11-002 « Mainlevées (Directive) ».

Adopté à l'unanimité.

60.002 1198078013

---

**Levée de la séance à 9 h 49**

70.001

---

Les résolutions CE19 1631 à CE19 1672 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

---

Benoit Dorais  
Président du comité exécutif

---

Emmanuel Tani-Moore  
Greffier adjoint de la Ville